

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 Avril 2018

Nombre de conseillers en exercice : 15		Secrétaire de séance : Annie BEGOT		
Date de convocation : 27 mars 2018		Nombre de présents : 12	Comité secret : non	
Absents: 0	Excusé (e) s : 3	Pouvoirs : 2	Votants : 14	Quorum exigé : 8

L'an deux mille dix-huit le mardi 03 Avril 2018 à 18h00, le conseil municipal de Lapeyrouse Mornay dûment convoqué s'est réuni en séance sous la présidence de Mme Nicole DURAND, Maire.

Etaient présents : DURAND Nicole, GARAND Denis, ZOWIEZ-NEUMANN Paul, BARATIER Maurice, BEGOT Annie, JOVANOVIC Michel, GIRARD Marius, CLAVEL Jérôme, GOUDARD Nadine, REYMOND Muriel, D'ALEO Sandra, LAUGIER Emile.

Etaient excusés : MENEGUZ Muriel

MARQUES Joceline : Pouvoir à DURAND Nicole

FRANCOIS-BRAZIER Florence : Pouvoir à REYMOND Muriel

Public présent : Messieurs ALLEGRE Yann, GARCIA Brian, JURY Fabrice et MESNIL Marc qui sollicitent une question au sujet de la Déviation.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 MARS 2018

BUDGETS PRIMITIFS 2018 DE LA COMMUNE et du Service ASSAINISSEMENT

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION : Les taux d'impositions sont revalorisés et s'élève à 8.07 % pour la Taxe Habitation ; 9.24 % pour la Taxe sur le Foncier Bâti et 61.27 % sur le Foncier Non Bâti.

TARIFS COMMUNAUX : Ils sont revalorisés de 2 %, sauf les cautions et les locations en direction des associations.

AFFECTATION DES RESULTATS : Le résultat 2017 de la Commune d'un montant total de 282 045.19 € est affecté au budget 2018, dont 40 000 € en section d'Investissement et 242 045.19 € en section de Fonctionnement.

Pour le Service Assainissement, le résultat 2017 de 873.63 € est affecté en intégralité en section de Fonctionnement.

BUDGETS PRIMITIFS 2018 :

- Le budget de la commune s'équilibre en Section de Fonctionnement à 822 888.19 € ; et en Section d'Investissement à 545 515.09 €.

Les projets 2018 sont la poursuite de la Voie Nouvelle, la réfection du Pont sur l'Oron, divers travaux de voirie communale, mise en sécurité et signalétique, la mise en accessibilité ainsi que divers travaux dans les bâtiments communaux, la poursuite du projet « Jeunes », la réhabilitation des espaces publics extérieurs, l'achat d'un panneau lumineux d'informations...

- Pour le Service Assainissement, la Section de Fonctionnement est équilibrée à 8 479 € ; et en Section d'Investissement à 35 602.11 €, afin de prévoir une extension du réseau collectif vers le lotissement du Pirol.

Concernant les subventions aux associations, elles sont maintenues à l'identique. Les deux associations en retard pour la transmission de leur demande doivent l'envoyer avec le 14 avril. Passé ce délai, leur subvention ne pourra pas être versée.

TRAVAUX

STADE

Le remplacement du mitigeur sera effectué la semaine 15. Concernant l'adoucisseur le devis de remise en état incluant un contrat de maintenance est proposé et approuvé à l'unanimité.

VOIRIE 2018 :

L'entreprise CHEVAL (la moins disante) a été retenue. Le programme de la voirie 2018 a été arrêté par la commission Voirie qui s'est réunie le 9 mars dernier : Réfection de la Place Jérôme Cavalli, enrobé tiède, plateaux traversant (Hameau des Morelles). Des devis pour le remplacement ou le complément de panneaux de signalisation routière, de noms de rues et de numéros seront également demandés, tout comme pour la réfection de passages piétons.

SECRETARIAT

Les nouveaux logiciels métiers donnent toute satisfaction.

ILOTS DE PROPRIETE

Un conteneur supplémentaire sera installé aux Morelles dans le courant du mois d'avril. Les panneaux informatifs ont été à nouveau demandés au SIRCTOM.

BATIMENTS COMMUNAUX :

ECOLE : Un devis est en attente pour les chenaux de l'école.

CANTINE : Deux devis sont également en attente : pour réparations du programmeur du four, et du lave-vaisselle.

STADE AIRE DE JEU

Un devis a été demandé pour la réfection des sols souples.

ACCESSIBILITE

Un devis est en attente pour équiper les bâtiments communaux et leurs abords de la signalétique appropriée, ainsi que de bandes tactiles.

ETUDE ACOUSTIQUE REFECTOIRE DE LA CANTINE

Paul ZOWIEZ NEUMANN se charge de ce dossier, et prendra les différents contacts.

PLAN DE DESHERBAGE

Un devis a été demandé à l'entreprise Laquet pour le Cimetière. Les actions de désherbage pour 2018 seront les suivantes : aire de jeux, ronds-points, pieds des arbres sur la place, école, Lotissement du Val d'Or.

MENUISERIES

Une rencontre est programmée avec un professionnel pour divers travaux de remplacement de pièces de bois : arrêts des jeux de boules sur la place, bancs, aire de jeux, bacs à fleurs...

CONTINUITÉ DE L'AXE DE BIEVRE EN DÉVIATION DE LAPEYROUSE

Nicole DURAND présente au conseil Municipal le document de travail où apparaît le projet de périmètre d'étude qui inclut trois variantes de projets de tracé. Un débat s'instaure où il ressort que les élus sont majoritairement opposés (13 Contre – 1 Abstention) au principe d'une déviation. Le Conseil Municipal décide donc par délibération de prendre acte de cette étude et d'y annexer une motion d'opposition motivée par plusieurs points :

- La Commune n'a jamais demandé une telle déviation, elle est souhaitée par le Département de l'Isère
- Un des projets de tracé passe sur la Zone d'Activité
- Aucun des trois projets de tracé ne permet de résoudre le « point noir » de l'intersection de la Route des Perdrix et de la RD519 (le plus accidentogène)
- La Commune a déjà été fortement impactée par la Ligne à Grande Vitesse
- Impact négatif sur le commerce local, les exploitations agricoles (62 hectares sont concernés par le périmètre)
- Impact sur l'environnement
- Impact sur le bruit (report des nuisances)
- Impact en termes de dépréciation foncière sur la commune
- Enfin, qu'advient-il notamment des traverses ou croisements de la voirie existante, de la continuité des systèmes d'irrigation, des compensations pour pertes de terres agricoles.
- Concernant le trafic PL en travers de la Commune, les élus souhaitent et préconisent la remise en service de la ligne de chemin de fer existante entre Beaurepaire et St Rambert d'Albon.

Cette délibération et sa motion d'opposition seront envoyées à la commune voisine de Beaurepaire (qui ne semblait pas informée de ce projet !), ainsi qu'au Conseil Départemental de la Drôme. Un rendez-vous sera demandé avec le Vice-Président du Département en charge des routes. Nicole DURAND et les élus invitent le public présent à un échange de points de vue sur le sujet, débat qui converge vers une position similaire aux points cités ci-dessus.

PERSONNEL

Formation : Les trois adjoints d'animation sont inscrits à une formation spécifique : « Gestion des enfants sur le temps périscolaire » les deux premières journées ont eu lieu : le bilan est plutôt positif, même si les agents ont encore des questionnements qu'ils pourront évoquer lors de la dernière journée le 25 avril.

L'adjoint administratif à l'accueil de la Mairie ayant réussi le Concours rédacteur, il convient de délibérer afin de lancer la procédure de nomination de l'agent sur son poste. A cette occasion sera remis à jour le tableau des emplois communaux. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Les agents techniques participeront à une formation au SIRCTOM le 10 avril prochain. Ils sollicitent des formations concernant le montage des échafaudages et travail en hauteur, ainsi que sur la signalétique de chantier. Le Conseil approuve ces demandes.

Une réunion des élus avec le personnel de l'école (ATSEM et personnel périscolaire) a eu lieu vendredi 16 mars.

ECOLE et PERISCOLAIRE

Retour sur le conseil d'école du 16 mars : 166 enfants sont actuellement scolarisés à Lapeyrouse. Une modification du règlement de l'école a été votée interdisant l'usage au sein de l'école des appareils connectés.

Le Cross, initialement prévu le 4 avril, est reporté compte tenu des conditions météo. La date sera communiquée ultérieurement.

La journée intergénérationnelle aura lieu le 7 mai. Un courrier sera adressé aux aînés de plus de 65 ans. Plusieurs élu(e)s proposent leur aide pour assurer le bon déroulement de la journée.

Un courrier a été adressé fin mars à l'entreprise Guillaud (fournisseur repas cantine) suite à diverses réclamations de livraison, qualité, quantité...

Nous n'avons pas de « retour » pour l'instant.

Muriel Reymond revient sur les problèmes de sécurité devant l'école, liés notamment au stationnement abusif des parents à proximité directe de l'entrée, et donc des enfants.

Enfin, plusieurs « points rouges » ont été distribués aux enfants indisciplinés. Face à cette situation regrettable, et qui ne satisfait personne, 4 familles seront ainsi convoquées à la rentrée pour exclusion.

TRANSFERT DE DROIT DE PREEMPTION SUR LA ZAE DE MORNAY A LA CCPDA

Compte tenu du transfert de compétence à la Communauté de Communes, il convient de délibérer sur le transfert du droit de préemption urbain sur les zones Ui et AUi de notre PLU. La délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

INFOS DIVERSES

Un courrier de mandatement a été envoyé à EPORA pour négociation sur le projet de réhabilitation de l'ancienne coopérative.

Suite à la rencontre avec PREDICT, une présentation aura lieu lors du prochain conseil municipal, concernant le Plan de Sauvegarde Multirisques, et notamment le volet « Inondations ».

Suite à la réunion du SDIS à laquelle Paul ZOWIEZ NEUMANN a participé, il revient désormais aux communes de gérer directement les bornes à incendie. Compte tenu de l'évolution de la législation en la matière, il sera fait appel soit à un prestataire, soit éventuellement au Syndicat des Eaux. Est également prévue une présentation du SIRCTOM lors d'une réunion spécifique avec les élus.

Annie BEGOT, ayant participé à la commission Culture de la CCPDA, fait état du programme de la saison culturelle, dont notamment à Lapeyrouse un spectacle de Théâtre de rue au Stade le mercredi précédant la vogue.

Concernant le prochain forum des Associations, elle indique que lors de la réunion de Valloire Loisirs, il a été décidé qu'il aurait lieu le 1^{er} Septembre à Manthes.

Maurice BARATIER indique avoir participé à une réunion de Mémoire de la Drôme, réunion où très peu de personnes étaient présentes et où on peut s'interroger sur la survie de l'association.

Suite à la rencontre avec le Club informatique, Nicole DURAND et Michel JOVANOVIC, un nouvel herbegeur pour notre site nous a été présenté et sera étudié.

PROCHAIN CONSEIL : Mardi 15 Mai 2018

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30